



# PROCES VERBAL



**COMITE DIRECTEUR 191204**

**DE LA LIGUE ILE DE FRANCE DE LA FSPN**

**27 Boulevard Bourdon PARIS 04**

**04 DECEMBRE 2019**





## **ORDRE DU JOUR**

- **1 Quorum**
- **2 Ouverture des travaux**
- **3 Approbation du PV-CD-LIDF-190627**
- **4 Retour sur les derniers événements sportifs**
- **5 Finances et Partenariat**
- **6 Convocations et CTL**
- **7 Echéances sportives à venir**
- **8 Questions diverses**
- **9 Clôture des travaux**



## 1 Quorum :

Composition du comité directeur 28 membres.

14 Membres sont présents (50%), le quorum d'un tiers des membres requis, est respecté pour délibérer valablement et débiter ce troisième Comité directeur de l'année 2019.

### Présents : 14

Sophie B - Didier B - Sébastien B - Laurence C -  
Dominique C - Armand C - Stéphane G - Guy G - Ingmar H -  
Séverine L - Yann L - Antoine P - François R - Hervé R

### Absents : 14

Michèle A -R - Denis B - Cédric B - Saïda B - Michel  
C - Teddy C - Patrick D - Patrick F - Jennifer J -  
Charles L - Jean-Jacques R - Francis T - Sarah T - Patrick Y

### Invité : 1

Jean-François B

## 2 Ouverture des travaux

Madame Sophie B, Vice-Présidente de la Ligue IDF de la FSPN, ouvre les travaux à 9 heures 25.

Madame Sophie B informe que la Fédération Sportive de la Police Nationale assure que la gestion administrative de l'arrivée de deux nouveaux chargés de missions est en cours afin de soulager Séverine et Yann sur les événements sportifs de la Ligue (Pour rappel, les deux chargés de mission seront : Youness C pour l'Est IDF et Cyril P, pour l'Ouest IDF).

Madame Sophie B remercie Jean-François B, Secrétaire Général de la FSPN, de sa présence suite à l'invitation du Président de la Ligue IDF, Monsieur Michel C. Elle précise qu'il pourra répondre à des questions relatives à la FSPN.

Il est rappelé qu'en vertu des dispositions de l'article 12 du règlement médical de la FSPN précisées par la commission médicale de la FSPN du 19 octobre 2017, seuls les agents en situation d'activité sont convocables aux activités physiques et sportives de la FSPN.

Jean-François B apporte les précisions utiles sur le fondement de ces dispositions.

La commission médicale a estimé que la meilleure protection du dispositif de l'imputabilité de la blessure en service sur une activité de sport associatif, qui est exorbitant à une assurance privée, est de ne pas convoquer des agents déjà blessés ou aménagés qui pourraient être amenés à se blesser de nouveau sur un événement FSPN. L'Administration risquerait dans le cas contraire de retirer aux événements FSPN, le bénéfice de l'imputabilité. Afin de protéger le dispositif, il est rappelé à Sébastien B, qu'il est venu sur son temps libre, mais qu'il ne doit pas faire l'objet de convocation FSPN tant qu'il est en position de blessure en service. Cette règle est rappelée pour tous les agents dont la situation administrative relève de l'article 12 du règlement médical de la FSPN.

## 3 Approbation du PV-CD-LIDF-190627

### Résolution 1

Suffrages exprimés = 14    Opposition = 3    Abstention = 0    Approbation = 11

Le comité directeur approuve le PV-CD-LIDF-190627.

## 4 Retour sur les derniers événements sportifs

Du 16 au 19/09/2019, la Ligue Ile-de-France de la FSPN a participé à la semaine de la mobilité du Ministère de l'Intérieur sur les sites de Beauvau, Garance et Lumière, proposant aux personnes affectées au Ministère de l'Intérieur, une réflexion sur l'impact écologique et économique de leur choix de mode de déplacement pour se rendre à leur travail, incitant à l'activité physique de la marche et du vélo. A cette occasion, la ligue a proposé 2 VTT Home-trainers sur lesquels les participants pouvaient se défier avec leur vitesse respective qui s'affichait à l'aide d'une flèche sur un cadran, visible du public.

Le Conseiller Technique de Ligue (CTL) Cyclisme était également présent pour rencontrer des collègues pratiquant le cyclisme et qui souhaitent plus d'informations sur cette discipline pratiquée au sein de la Ligue.

Le rallye régional des CMPN IDF et Paris a eu lieu avec un regard tourné vers 2021, où l'organisation nationale aura lieu en Ile-de-France.

La Ligue a de nouveau organisé les Championnats IDF de Football masculin à 11 avec une équipe absente (77).

Nous avons relancé le Challenge IDF des Cadets de la République de Combiné Policier (Laser Run) avec près de 80 jeunes futurs collègues et 10 formateurs. Tous les CTSF accueillant des cadets étaient représentés.

Le Golf a vu son premier Championnat avec la présence d'une vingtaine de joueurs. La « Champions league IDF » de Football masculin à 6, permettant à chaque meilleure équipe de service ayant gagné son championnat et/ou tournoi de son département, d'affronter ses homologues des autres départements. Le CP 12 est sorti gagnant de cette rencontre.

La Ligue a relevé le défi avec la SDAS de la PP, de faire participer plus de 1000 collègues à la seconde édition de la RUN PP.

Enfin, un premier échange a eu lieu avec la ligue et l'une de ses associations en Guadeloupe, Guyane et Martinique, avec une équipe de ligue cycliste au premier défi à vélo organisé par l'ARCTVFN 972.

### **Résultats de la Ligue aux derniers événements nationaux de la FSPN :**

Challenge National des Ecoles de Police et des Uniformes de Combiné Policier : 3<sup>ème</sup> place équipe Ecole des Officiers de Cannes-Ecluse, 1<sup>ère</sup> place équipe Ligue IDF, 2<sup>ème</sup> place individuelle Ligue femme et homme

Championnat de France de Football féminin à 7, et Handball masculin : 1<sup>ers</sup>

Championnat de France de Natation et Karaté : 2<sup>ème</sup> équipe Ligue et nombreux titres individuels

## 5 Finances et partenariat

### **Point sur la partie financière**

Pour l'année 2019, nous enregistrons une augmentation de plus de 500 licenciés par rapport à l'année dernière avec un nombre de licence de 6 352.

Au niveau de la trésorerie, le dernier appel à cotisation pour les licences de 2019 du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> trimestre va être envoyé aux Comités départementaux d'ici peu. La fin de la saisie des licences pour 2019 était au 03/12/2019 et nous allons donc recevoir prochainement le document de la fédération pour pouvoir envoyer les factures d'appel à cotisations du dernier trimestre.

Suite à des difficultés de règlement des factures d'appel à cotisations, il est proposé de mettre en place un délai de paiement sur le même modèle que la FSPN. Ce délai est fixé à 45 jours avec une pénalité de retard fixée à 5% du montant de la facture à régler en supplément si le délai n'était pas respecté.

### **Résolution 2**

Suffrages exprimés = 14	Opposition = 0	Abstention = 0	Approbation = 14
-------------------------	----------------	----------------	------------------

Le comité directeur approuve à l'unanimité cette proposition de pénalité de 5% au-delà de 45 jours pour la perception du règlement des cotisations des Comités Départementaux.

La plupart des départements ont utilisé la totalité de l'argent qui leur a été attribué pour cette année à travers l'utilisation des fiches actions. A cet égard, Yann Trésorier Général de la Ligue IDF, rappelle qu'il s'agit de fonds publics et que leur utilisation est soumise à contrôle. Il rappelle donc les règles d'utilisation de cette enveloppe.

Ainsi, cet argent doit être utilisé en priorité pour :

- l'organisation d'événement sportifs multiples faisant profiter un maximum de licenciés
- l'achat éventuel de petit matériel pour soutenir une association ou une équipe départementale de comité
- l'achat de récompenses dans le cadre d'un événement

Il précise que les frais de restauration et de cohésion ne doivent pas représenter plus de 20% des dépenses à l'image de ce qui est mis en place au niveau fédéral.

Un mail va être envoyé aux Trésoriers de chaque Comité Départementaux pour rappeler les conditions d'utilisation de cet argent.

Autre point, suite à plusieurs questions de CTL sur le lavage des tenues des équipes régionales, il est proposé la mise en place d'un forfait de 10€ par match avec numéro d'agrément, et où les tenues seraient utilisées.

### Résolution 3

Suffrages exprimés = 14	Opposition = 0	Abstention = 0	Approbation = 14
-------------------------	----------------	----------------	------------------

Le comité directeur approuve à l'unanimité la mise en place de ce forfait.

### Partenariats Ligue IDF

Enfin, un point est fait sur la convention entre la Ligue Ile de France et CMC Trophées, professionnel spécialisé dans la distribution de récompenses sportives (médailles, coupes ...) et objets de communication dédiés au milieu sportif. Cette convention signée aujourd'hui par la Vice-Présidente Madame Sophie B prévoit la mise en place d'une remise de 25 % applicable à la Ligue, aux Comités Départementaux, à chaque association et au licencié lui-même de la FSPN.

## 6 Convocations et CTL

Un mail sera envoyé aux associations, Comités Départementaux, et aux CTL, afin de leur demander de communiquer la liste des présents et absents à l'issue de chaque regroupement, et de s'assurer de la position administrative des effectifs dont ils demandent la convocation.

Pour 2020, la plateforme Sportpolice.fr devrait évoluer avec :

- L'ajout du numéro de téléphone d'un convoqué sur la convocation
- L'ajout d'un bouton annulation sur une convocation, avec des champs à remplir pour l'explication,
- L'ajout d'un filtre « Ligue » et un moteur de recherche par nom pour les convocations
- L'ajout d'un moteur de recherche par mots-clés pour les événements

La réouverture des demandes de licences devrait se faire au 02/01/2020. En attendant de connaître la date effective, si elle venait à être repousser, pour les premiers événements de l'année 2020, la FSPN nous informe que la licence 2019 continuera à être valable dans cette période.

## 7 Echéances à venir

Il est proposé de se retrouver à partir du mercredi **15 janvier 2020** à la Garde républicaine pour le prochain comité directeur et Assemblée Générale de la Ligue IDF de la FSPN, sous réserve de disponibilité du site.

### Résolution 4

Suffrages exprimés = 14	Opposition = 0	Abstention = 0	Approbation = 14
-------------------------	----------------	----------------	------------------

Le comité directeur approuve à l'unanimité la proposition de date.

Il est proposé de continuer à offrir un petit présent lors de l'Assemblée Générale de la Ligue IDF de la FSPN, avec pour 2020, la proposition d'un polo aux couleurs de la Ligue afin de représenter cette dernière lors de l'Assemblée Fédérale notamment. Son coût unitaire ne dépassera pas ce qui s'est fait ces dernières années.

### Résolution 5

Suffrages exprimés = 14	Opposition = 1	Abstention = 0	Approbation = 13
-------------------------	----------------	----------------	------------------

Le comité directeur approuve la continuité du cadeau lors de l'A.G, et le choix d'un polo aux couleurs de la Ligue.

#### 05/01/2020

Participation des athlètes de la Ligue IDF, aux courses pédestres de CERNAY LA VILLE (78)

#### 08/01/2020

Contrôle des vérificateurs aux comptes à PARIS

#### 09/01/2020

Formation des dirigeants à PARIS

#### 10/01/2020

Projet réécriture des instructions de 2009 et 2010 à PARIS

#### 25-26/01/2020

Participation de la TEAM Police IDF à la randonnée nocturne Paris-Versailles à la Marche

#### 04-05/02/2020

Francilien de Futsal féminin à BUTHIERS (77)

Il est proposé de renommer chaque « Championnat IDF FSPN » en « Francilien ». Ainsi, les équipes absentes ou incomplètes de département, pour être remplacées ou complétées par des participants regroupant plusieurs départements. Le format de 8 équipes ne serait pas ainsi bouleversé et permettrait même à des départements incomplets de garder le goût de l'enjeu sportif de la compétition.

### Résolution 6

Suffrages exprimés = 14	Opposition = 0	Abstention = 0	Approbation = 14
-------------------------	----------------	----------------	------------------

Le comité directeur approuve à l'unanimité la proposition de nouvelle dénomination.

#### 05-06/02/2020

Francilien de Volley-ball mixte à BUTHIERS (77)

#### 27/03/2020

Assemblée Générale de la Fédération Sportive de la Police Nationale à PARIS

#### 17-18/03/2020

Francilien de Basketball mixte à BUTHIERS (77)



**18-19/03/2020**

Francilien de Handball mixte à BUTHIERS (77)

**04-06/11/2020**

Championnat de France de Volley-ball Masculin, organisé par la Ligue IDF à BUTHIERS (77)

## 8 Questions diverses

Question de Sébastien B. :

« Quand et comment les droits d'engagements des précédents Championnats d'IDF ont été fixé » ?

Réponse de Séverine L. , Secrétaire Générale de la Ligue IDF de la FSPN :

« La participation personnelle de 10€ par journée par compétiteur en pension complète et de 5€ par journée en demi-pension, ou demi-journée sans hébergement, représente depuis près de deux ans, une source de recettes supplémentaires pour la Ligue. Cette mesure existait déjà sur les championnats nationaux. Cette évolution financière a été votée en votre présence, le 09/02/2018 lors de l'Assemblée Générale lors du rapport moral de mon prédécesseur Monsieur Éric R. , et du budget prévisionnel de Madame Fabienne C. , précédente Trésorière Général de la Ligue IDF de la FSPN. »

Question de Sébastien B. :

« Je n'ai pas signalé que j'étais actuellement en position de Blessure en Service et j'ai été convoqué pour ce Comité directeur. Dans ma situation, est-ce que l'on peut ne pas être convoqué, mais venir quand même participer à un événement FSPN » ?

Réponse de Jean-François B. , Secrétaire Général de la FSPN :

« Nous allons saisir la Commission Médicale de la FSPN afin d'éclaircir cette situation. »

## 9 Clôture des travaux

Sophie B. remercie les membres du comité directeur, et clôt les travaux à 12 heures 10.

Paris, le 04 Décembre 2019

**Séverine L.**  
Secrétaire Générale



**Sophie B.**  
Vice-Présidente de la ligue

